L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 23, 10 juin 2011



Pour la compétition d'athlétisme 2011, l'école Allain St-Cyr a eu bien des raisons de montrer ses couleurs. Lors de la cérémonie d'ouverture, Félix Flamand, Liam Radford et Taylor Bachelder se préparent à entrer en grande pompe dans l'enceinte festive du centre récréatif de Hay River. (Photo : Maxence Jaillet)

Budget fédéral 2011

Des restrictions à venir

Le premier budget du gouvernement Harper majoritaire est un document similaire à celui proposé en mars 2011.

Maxence Jaillet

Le ministre des Finances du Canada a déposé le lundi 6 juin un budget similaire à celui présenté à la Chambre des communes en mars dernier, alors que le gouvernement Harper était encore minoritaire. Jim Flaherty a annoncé un exercice financier 2011-2012 déficitaire qui se chiffre à 32,3 milliards de dollars, soit 2,7 milliards de plus que ce qui avait été projeté auparavant.

Toutefois, l'emphase du budget a été dirigée vers l'ajout de deux mesures par rapport au budget de mars, soit une provision de 2,2 milliards de dollars à l'appui d'une entente d'harmonisation de la taxe de vente entre le Canada et le Québec et l'annonce de l'élimination graduelle des allocations trimestrielles aux partis politiques. Des mesures qu'avait soulevées le Parti conservateur durant sa campagne électorale.

Le ministre Flaherty a aussi tenu à réaffirmer son intention d'atteindre l'équilibre budgétaire. Une projection qu'il veut concrétiser dès l'exercice financier 2014-2015. Ce faisant, le gouvernement se targue de préserver l'avantage financier du Canada. Comme il est écrit dans les documents du budget 2011, le « Fonds monétaire international s'attend à ce que le Canada soit l'un des deux seuls pays du Groupe des sept (G-7) à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2016 et considère que ses perspectives financières comptent parmi les meilleures des pays du G-20 ».

C'est à force de coupures au sein de l'appareil d'état que le gouvernement fédéral espère dégager des économies annuelles de 4 milliards de dollars. Dans son discours du 6 juin, le ministre s'est gardé d'identifier précisément les programmes gouvernementaux visés, mais a affirmé que c'est à l'issue d'un examen stratégique et fonctionnel orchestré par le ministre du Trésor, Tony Clement, que les Canadiens sauront comment le gouvernement assurera « une utilisation optimale de l'argent des contribuables ».

Un impact différé

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, juge que le budget 2011 du gouvernement harper était un budget d'élection et que c'est après son adoption que les mauvaises nouvelles surgiront. « C'est une série de restrictions qui va avoir lieu à travers le pays et qui surviendra l'an prochain », avance le député néo-démocrate. Si Dennis Bevington assure que ce budget sera adopté et que les partis de l'opposition ne peuvent pas faire grand-chose pour l'exercice 2011-2012, il dit que l'opposition officielle mettra, au cours de l'année, beaucoup d'énergie « à essayer de convaincre le gouvernement qu'il doit se déplacer vers des politiques plus durables, qui mèneront les Canadiens vers un meilleur futur ».

Concernant le Nord, c'est l'appui fédéral à la construction de routes dans le Nord qui retient l'attention des politiciens ténois. Le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest, Michael Miltenberger a annoncé que les 150 millions de dollars pour la construction d'une route toutes saisons entre Inuvik et Tuktoyaktuk était bénéfique pour le développement des Territoires. Toutefois, il est clair que les deux paliers de gouvernement ne voient pas cet investissement de la même perspective. Dans le budget fédéral, Ottawa estime compléter le dernier segment de la route Dempster permettant d'établir un lien routier entre les trois océans alors que dans un communiqué que le gouvernement ténois a émis le 8 juin, ce financement quinquennal de 30 millions de dollars par an est un pas en avant vers l'avancement de la construction de la

Budget
Suite en page 2

Budget

Suite de la une

route de la vallée du Mackenzie.

Par ailleurs, le ministre Miltenberger, qui est aussi le ministre de l'Environnement, a reconnu en conférence de presse qu'aucune initiative ne pouvait vraiment être attribuée à la protection de l'environnement. « Je pense que la prolongation d'un an du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons est la seule chose qui peut être mis sur cette liste », estime Micheal Miltenberger, ajoutant que le gouvernement fédéral avait ses propres priorités.

Une vision que le député Bevington approuve : « le gouvernement est un non-partant sur la question de l'environnement. Ce gouvernement a refusé de prendre l'environnement au sérieux ». Il appuie ses dires en notant que le budget 2011 propose d'affecter 8 millions sur deux ans pour favoriser le déploiement de technologies d'énergie propre dans les collectivités autochtones et celles du Nord, afin de réduire leur dépendance à l'égard des sources d'énergie non renouvelable. « C'est tout simplement ridicule, s'indigne M. Bevington. Le gouvernement ténois a dirigé 20 millions de dollars par années depuis trois ans vers les énergies propres, et maintenant, nous voyons le gouvernement fédéral mettre 8 millions de dollars sur la table pour couvrir les trois territoires et l'ensemble des collectivités autochtones à travers le pays. C'est un montant tout simplement insuffisant. »

Un budget sans surprises

Kristina Brazeau

OTTAWA – Sans surprise, le ministre des Finances du gouvernement conservateur, Jim Flaherty, a déposé son budget, presque identique à celui présenté le 22 mars, lundi le 6 juin. Le premier budget du gouvernement conservateur majoritaire de Stephen Harper se concentre sur l'élimination du déficit d'ici 2014-2015, soit un an plus tôt que prévu.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement devra trouver le moyen de réduire ses dépenses de 4 milliards de dollars par année.

Le ministre des Finances, M. Flaherty, n'a toutefois pas précisé quels programmes seraient touchés par ces coupures.

« Nous lancerons un examen (des dépenses) qui aboutira à des économies annuelles de 4 milliards de dollars et qui permettra de rétablir l'équilibre budgétaire. Nous rendrons compte de ces économies dans le budget de 2012, une fois que l'examen sera achevé », a dit M. Flaherty.

Des coupures ont toutefois déjà été annoncées au ministère de l'Environnement ainsi qu'au Musée des Beaux-Arts et au Musée des Civilisations.

Le chef de l'opposition officielle, Jack Layton, a critiqué le gouvernement de ne pas donner les détails des services et programmes qu'il prévoit couper. Le parti de M. Layton ainsi que le Parti libéral ne voteront pas pour le budget à moins de changements.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada s'inquiète également des coupures qui pourraient signifier des pertes d'emplois chez les fonctionnaires et a lancé une campagne sur Internet pour défendre les services publics. Sur leur site, l'AFPC invite la population à envoyer un courriel au président du Conseil du Trésor, Tony Clement, qui présidera un comité qui prendra les décisions concernant les coupures. Sur le site, l'AFPC maintient que le gouvernement demandera à l'ensemble de la fonction publique fédérale de présenter un plan pour réduire les dépenses des programmes de 5 à 10 %. L'AFPC compte également utiliser les médias sociaux pour sa campagne.

La FCFA craint une réduction des services en français

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) a accueilli favorablement certaines mesures du budget comme l'octroi de 60 millions de dollars à Radio-Canada et de 15 millions de dollars dans le Fonds du Canada pour les périodiques, dont bénéficieront les francophones. Elle craint toutefois que les coupures affectent les services en français. La FCFA souhaite en effet que le gouvernement tienne en compte les obligations des institutions fédérales en vertu de la *Loi sur les langues officielles* lorsqu'il effectuera les coupures.

« Nous avons beaucoup de questions sur ce que nous avons lu dans le plan budgétaire en termes d'objectifs de réduction des dépenses, indique la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny.

La FCFA a demandé des rencontres avec le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, et le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, afin de discuter de cette question.



En collaboration avec Radio Taïga

Déversement

Ce ne serait pas quatre, mais plutôt entre 700 et 1500 barils de pétrole qui se seraient déversés dans l'environnement lors de la fuite de l'oléoduc de Norman Wells découvert le mois dernier. La pétrolière Embridge, qui est propriétaire de ce pipeline depuis 1985, a révisé l'estimation du déversement après avoir effectué les réparations nécessaires sur cette canalisation enterrée. Réfutant tout impact sur les nappes d'eau souterraines et sur la rivière Willowlake, Embridge a avoué que sa première estimation ne prenait pas en compte le pétrole déversé sous terre. Jusqu'à maintenant, la compagnie de Calgary aurait déboursé entre 1 et 2 millions de dollars pour nettoyer le site contaminé proche de Wrigley. Depuis, c'est l'équivalent de 100 barils de pétrole qui aurait été récupéré dans la nature ténoise.

À vos plumes!

Le NorthWords Writers Festival, en collaboration avec De Beers Canada, invite les auteurs des TNO à soumettre des œuvres littéraires dans le but de produire une anthologie d'auteurs nordiques qui devrait être publiée en 2012-2013.

La date limite pour soumettre vos poèmes, vos nouvelles ou vos essais littéraires est le 30 novembre 2011.

L'anthologie sera publiée par le Great Plains Publications. Les auteurs dont les œuvres seront retenues auront l'occasion de travailler avec des éditeurs professionnels afin de peaufiner leur œuvre.

Pour plus de renseignements sur les critères d'admission, consultez le www.northwordsfestival.ca

Trois médailles pour le Nord

16 participants ont été en compétition du 1er au 4 juin dernier dans le cadre des compétitions de Compétences Canada tenues dans la ville de Québec.

Dylan Crawley a obtenu une médaille d'or pour la compétition en câblage électrique. Antonio Lewis a obtenu l'argent dans la compétition de soudure, puis Sébastien Rémillard a obtenu le bronze dans la compétition culinaire. Il y avait plus de 500 participants lors de ces compétitions.

Meurtres, suicide à Iqaluit?

La population d'Iqaluit est sous le choc. En fin d'après-midi, le 7 juin, les policiers de la GRC à Iqaluit ont fait une découverte macabre. Ils ont d'abord découvert le corps sans vie d'un adulte au cimetière de la ville. Quelques instants plus tard, à la résidence de la personne décédée, ils ont aussi découvert le corps d'un autre adulte ainsi que celui de deux enfants. L'identité des victimes n'a pas été rendue publique et cet incident est toujours sous enquête.

Francophonie

Rendez-vous à Sandy Lake

Les deux associations francophones au sud du Grand lac des Esclaves organisent un camping de la Saint-Jean Baptiste.

Maxence Jaillet

C'est à Sandy Lake, dans l'immensité du parc Wood Buffalo, que les francophones du Grand lac des Esclaves sont invités à passer la veillée (le lendemain) de la Saint-Jean Baptiste. Les deux associations francophones au sud des TNO veulent élargir leurs liens en profitant ensemble d'une activité de camping durant la fin de semaine du 25 et 26 juin. Sous l'initiative de l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR), les membres de l'Association franco-culturelle de Fort-Smith (AFFS) ainsi que leurs invités participeront à une journée familiale où le but affirmé est de passer du bon temps sans trop se compliquer la vie. Bien sûr, Justin Carey, le président de l'AFCHR, peut énumérer une liste d'activités qui seront proposées dès le samedi après-midi, mais tout bonnement, les deux associations veulent revenir aux traditions d'antan, où les francophones n'avaient pas forcément besoin d'avoir des choses trop structurées pour avoir du plaisir. « Les gens peuvent amener leurs instruments de musique, c'est certain, car chanter des rengaines en français autour du feu, ça fait toujours le bonheur des francophones » de dire Justin Carey, qui espère toutefois que l'interdiction de faire des feux de camp dans la région du parc Wood Buffalo sera levée d'ici là. Mathieu Doucet, agent de développement de l'AFFS, abonde dans le même sens que son ami de Hay River. « On va faire du réseautage autour d'activités simples et amusantes. Nous allons faire du covoiturage entre les gens de la communauté et nous allons simplement planifier ça comme une journée de camping. »

Ce rassemblement francophone est ouvert à tous et les participants sont invités à amener leur nourriture ainsi que leur équipement de camping. Selon Mathieu Doucet, la plage de Sandy Lake est un bel espace dominé par une butte de sable et bordé d'arbres. « C'est un endroit qu'il faut voir », promeut-il.

Justin Carey annonce tout de même que le premier championnat de Lassogolf sera organisé durant cet événement. « Nous allons installer trois terrains de Lassogolf qui se joue un peu comme un jeu de poches, mais avec des barres au lieu des trous, ce sera la première édition, on verra bien qui sera le champion. »

Ce n'est pas la première fois que les deux communautés se réunissent à Sandy Lake. *L'Aquilon* rapporte, le 25 juin 1999, que quelques francophones de Hay River ont retrouvé des francophones de Fort Smith pour célébrer le solstice d'été. Si selon l'article, les moustiques ont occupé beaucoup de place, il est tout de même souligné que l'Association de Fort Smith avait profité de l'occasion pour reconnaître l'implication bénévole de Gisèle Soucy, qui quittait le Grand Nord après 21 ans de résidence à Fort Smith. La journaliste qui a couvert l'événement termine son article en lançant l'invitation pour une nouvelle édition. Finalement, c'est 11 ans après que cette invitation se concrétisera.



Vente d'édifices publics

Travaux publics prêt à coopérer

Le ministère veut bien aider les francophones, mais maintient ne pas avoir besoin de leur accorder de priorité d'achat.

Batiste Foisy

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada (TPSGC) tend une perche à la Fédération franco-ténoise dans sa recherche de nouveaux locaux communautaires à Yellowknife.

Par courriel, le ministère a répondu à des questions que lui avait posées *L'Aquilon* dans la foulée de la décision du commissaire aux langues officielles du Canada concernant des plaintes déposées par l'organisme francophone à propos de la vente de l'édifice de la Poste de Yellowknife.

« TPSGC veut maintenir un dialogue continu et une relation de travail positive avec les communautés de langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, écrit le ministère. Notre ministère est ouvert à engager le dialogue avec la Fédération franco-ténoise afin de mieux comprendre leurs besoins de logement. »

L'agence précise cependant qu'elle n'a pas l'intention de mettre en vente de propriété dans la région de Yellowknife dans un avenir rapproché.

Quant à la décision du commissaire aux langues même, Travaux publics n'est pas en mesure de commenter. Le ministère indique simplement qu'il prépare présentement une réponse écrite au Commissariat.

Le ministère qui se dit « très fier » de sa bonne performance générale en matière de langues officielles réitère, en outre, se conformer à la « Politique du conseil du Trésor sur le cadre de gestion des biens immobiliers » qui, selon lui, « ne donne pas de droit de préemption aux minorités linguistiques de langue officielles en vertu de la partie 8 de la *Loi sur les langues officielles* ».

Dans sa décision rendue fin avril, le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, conclut au contraire que les groupes linguistiques minoritaires doivent être considérés comme des acheteurs prioritaires quand l'État met ses biens en vente. Il suggère que la politique de vente soit modifiée pour mettre cette obligation en évidence.

La Fédération franco-ténoise avait porté plainte après que le ministère a vendu à un promoteur privé l'édifice de la Poste de Yellowknife qu'elle souhaitait acquérir.

Éditorial



Alain Bessette

Pas beaucoup de surprises

Comme tous les médias l'ont constaté, le budget du 6 juin est une copie conforme à celui présenté juste avant l'élection du printemps, à quelques modifications près.

Il y a quelques éléments intéressants dans ce budget, notamment le supplément de revenus accordés aux aînés à faible revenu, la prolongation du programme de rénovation domiciliaire et le programme qui permettra d'effacer une partie des dettes étudiantes des médecins et des infirmières qui travailleront dans les régions rurales.

L'objectif du ministre des Finances Jim Flaherty est de pouvoir offrir un budget équilibré dès 2014-2015. L'un des outils majeurs de ce renversement des finances publiques consistera à couper des postes et à éliminer des programmes. Le ministre planifie des coupures de l'ordre d'un milliard en 2012-2013, de deux milliards l'année suivante puis de quatre milliards pour les deux dernières années. Cet aspect des coupures est très peu connu, le budget ne contenant aucun détail sur les postes et les programmes qui seront coupés.

L'autre outil de M. Flaherty concerne ses prévisions de croissance économique, notamment une croissance de 2,9 % en 2011. Malheureusement, plusieurs analystes économiques jugent irréaliste ce taux de croissance, notamment en raison de la lenteur de la reprise économique chez notre principal partenaire commercial (les États-Unis) et aussi en raison des problèmes financiers de plusieurs administrations publiques en Europe.

Malheureusement pour les Canadiens, le ministre Flaherty n'a pas pris en compte le déficit structurel du Canada, c'est-à-dire une cause de déficit qui n'est pas liée à la conjoncture économique. On parle ici de la quinzaine de milliards de dollars sur lesquels les finances canadiennes ne peuvent plus compter depuis la diminution du taux de la TPS à 5 %. Cet exercice a certainement plu à l'électorat, mais cela entravera aussi la capacité du gouvernement fédéral de ramener à zéro le déficit public sans démanteler radicalement l'appareil d'État.

Finalement, la décision du gouvernement de persévérer dans sa diminution du taux d'imposition des entreprises aura des effets positifs et négatifs. Cette décision amènera probablement sa part de croissance de l'économie, les entreprises pouvant injecter une partie de ces profits dans leur expansion. Mais cela ne vaudra que dans la mesure où cet argent ne sera pas simplement mis dans la poche des mieux nantis du pays et réinvesti ailleurs dans le monde. Ici, il serait intéressant de noter l'impact sur l'économie d'une coupure d'impôt par rapport à des coupures de postes dans la fonction publique.



Madison Hurst de l'école secondaire Sir John Franklin a porté l'un des deux flambeaux de cette édition 2011 des championnats d'athlétisme des TNO. S'exprimant en français, celui qui a dominé la catégorie junior chez les hommes, a témoigné que c'était l'expérience acquise à chaque année à Hay River qui avait porté fruit cette fois-ci. « J'aime venir, c'est le fun ici et j'aime voir les personnes courir », dit-il. (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet,
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Grève des postes

Les négociations sont rompues

Kristina Brazeau

OTTAWA – Les négociations entre Postes Canada et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des postes (STTP) ont été rompues, mardi le 7 juin.

La grève a déjà affecté les villes de Winnipeg, Hamilton, Montréal, Moncton, Victoria, Edmonton et Calgary. La grève s'est intensifié le 9 juin affectant treize villes dont les installations de Yellowknife. La date de retour à la table des négociations demeure inconnue pour le moment.

Postes Canada a refusé la dernière contre-proposition du Syndicat, la jugeant trop coûteuse. Le Syndicat continue de s'opposer aux coupes dans le régime de congés de maladie, à la rémunération pour les nouveaux employés et aux méthodes de travail non sécuritaires selon eux.

Dans un exercice de relations publiques, le Syndicat des Travailleurs et des travailleuses des postes rendaient publiques quelques mythes entourant Postes Canada. En voici le contenu :

MYTHE no 1 : Plus personne n'envoie de lettres.

Il est vrai que les volumes de la poste-lettres diminuent peu à peu. Cependant, la poste-lettres est loin d'être morte et enterrée. En réalité, les volumes du courrier transactionnel ou de la poste-lettres sont 10 % supérieurs à ce qu'ils étaient en 1997, année où a eu lieu la dernière grève à Postes Canada (Source : rapports annuels de Postes Canada).

MYTHE no 2 : Les tarifs postaux sont trop élevés.

Au Canada, le tarif postal de base est de 59 cents, soit l'un des plus bas du monde industrialisé. Au Japon, il en coûte l'équivalent de 94 cents pour poster une lettre régulière à l'intérieur du pays. En Autriche, il en coûte l'équivalent de 88 cents, et en Allemagne, 78 cents. (Source : Service postal du Japon, d'Autriche et d'Allemagne)

En réalité, le prix réel du timbre-poste a diminué depuis 1981, date à laquelle Postes Canada est devenue une société d'État. À l'époque, le gouvernement avait fixé le tarif postal de base à 30 cents parce que le service postal enregistrait des pertes annuelles qui se chiffraient en centaines de millions de dollars. Entre janvier 1982 et mars 2011, le prix du timbre a augmenté de 96,7 %, tandis que l'indice des prix à la consommation s'est accru de 128,8 % au cours de la même période.

MYTHE no 3 : Postes Canada siphonne les fonds publics.

Dans les faits, le service postal public et les travailleurs et travailleuses des postes ne coûtent rien au Trésor public. Au cours des 15 dernières années, Postes Canada a réalisé des profits de 1,7 milliard de dollars et a versé au gouvernement fédéral 1,2 milliard de dollars en dividendes et en impôts. En assurant la rentabilité de Postes Canada, les travailleurs et travailleuses des postes permettent de ménager les fonds publics. (Source : rapports annuels de Postes Canada).

MYTHE no 4 : La productivité à Postes Canada est faible.

Postes Canada est très productive. Contrairement à de nombreuses entreprises, elle a fortement augmenté sa productivité au cours des deux dernières années. Par exemple, la productivité du traitement du courrier transactionnel s'est accrue de 6,7 %. (Source : Postes Canada, selon les données fournies aux termes de l'annexe « P » de la convention collective de l'unité urbaine.) Cela signifie que le nombre d'envois postaux traités par heure de travail rémunérée a augmenté. De plus, le nombre de travailleurs et travailleuses a diminué. Postes Canada a supprimé des emplois pour faire contrepoids à la diminution des volumes. La réduction d'emplois a été proportionnellement plus grande que la diminution des volumes de courrier. Postes Canada s'attend aussi à tirer des gains majeurs de productivité de son programme de modernisation de deux milliards de dollars. La forte productivité de Postes Canada lui a permis de maintenir des tarifs postaux peu élevés, de dégager des profits et de verser au Trésor public des montants substantiels en dividendes et en impôts.

Potin, poutine et politique

The schiste hits the fan!



Batiste Foisy
batiste.hugin@gmail.com

La première fois que j'ai entendu parler des gaz de schiste, c'était en 2005. Je couvrais alors l'interminable valse-hésitation entourant le projet de gazoduc dans la vallée du Mackenzie. Va-t-on le construire ou pas, le tuyau? On n'en sait toujours rien.

Le développement de techniques peu chères – et pas particulièrement propres non plus – permettant l'extraction de cette forme d'énergie non conventionnelle mais abondante allait tuer le pipeline, pronostiquaient les analystes. Selon la version la plus entendue, l'arrivée massive du gaz de schiste sur le marché aurait pour effet de combler la demande nord-américaine rendant, du coup, le trop difficile d'accès gaz du Mackenzie sans intérêt.

Même le pugnace militant écologiste Kevin O'Reilly chantait ce refrain devant le panel de l'Office national de l'énergie. Pas la peine de saccager le Nord, disait-il en substance, puisqu'on dévaste déjà le Midwest. Comment dit-on déjà? *Not in my backyard*!

Depuis, le documentaire *Gasland* de Josh Fox a été nominé aux Oscars, dévoilant au grand public le scandale d'une industrie rapace qui empoisonne les nappes phréatiques de Pennsylvanie pour quelques misérables molécules de carburant. Et l'enthousiasme pro-schiste en prend pour son rhume.

Au Québec et en France, la société civile est mobilisée pour mettre un frein au développement de cette filière. Il y a quelques jours, des jeunes ont entrepris une marche de Rimouski à Montréal pour réclamer un « moratoire d'une génération » sur le développement hydrocarbure dans la vallée du St-Laurent. Avant ça, des artistes avaient mis un film sur YouTube. On ne rigole pas. Le schiste se heurte aux pales des turbines populistes.

Peut-être devrait-on envoyer Kevin O'Reilly au Québec, juste pour le plaisir de casser leur party. Il pourrait leur expliquer que leur opposition à leur industrie polluante favorise le développement de la nôtre. Qu'en tentant de préserver le mode de vie des agriculteurs du Kamouraska, ils mettent, en quelque sorte, en péril celui des trappeurs de Colville Lake.

St-Laurent ou Mackenzie, Magtogoek ou Dehcho, quel fleuve mérite le plus d'être épargné? Le nôtre est moins pollué et présente une richesse spirituelle pas entièrement oubliée; les rives du leur abritent six millions d'individus et produisent le bacon qui frit dans nos poêlons. Vaste dilemme.

Quand on constate le peu d'inquiétudes avec laquelle les Québécois ont accueilli le « Plan Nord » de Jean Charest, ce projet, énergiquement rejeté par les Premières nations, qui consiste à livrer les quatre cinquièmes vierges de la belle province à la prédation des foreuses, on peut entrevoir que, là aussi, on résonne d'abord en réaction à ce qui se passe dans l'arrière-cour.

Et tant pis pour la vaste Boréalie.

* * * * *

Un aspect du débat Québécois sur le gaz de schiste qui devrait retenir davantage notre nordique attention, c'est la question des redevances.

Au Québec, on s'est abondamment scandalisé du maigre 12,5 % qu'aurait perçu l'État sur les revenus tirés du gaz de schiste. On a agité l'épouvantail du cuivre à une cent la tonne de Duplessis en insinuant que, s'il faut s'empoisonner, ça ne devrait pas être pour des pinottes. Conséquence : en mars dernier, la province a annoncé qu'elle majorait son taux à 35 %.

Ici, rien de ça. Au contraire, il semble y avoir consensus autour de l'idée que le développement de la ressource, pourvu qu'il soit accompagné d'une entente sur la dévolution de pouvoirs, assurera l'État territorial de revenus faramineux. On se demande bien comment.

Les ressources pétrolières et gazières des Territoires du Nord-Ouest sont administrées par le gouvernement fédéral qui fixe le taux de redevances. En vertu du *Règlement sur les redevances relatives aux hydrocarbures provenant des terres domaniales*, qui n'a pas été révisé depuis un quart de siècle, le Nord offre un commode taux de type « 1/1/5 ». Désolé pour les matheux, ça ne veut pas dire 20 %, mais plutôt que le taux commence à 1 %, qu'il grimpe d'au plus 1 % tous les 18 mois et qu'il ne dépassera jamais 5 %. Ce sont, chers amis, les redevances gazières les plus ridicules au monde. En comparaison, on exige au Texas des redevances gazières atteignant jusqu'à 25 %, et jusqu'à 60 % dans l'Alaska de Sarah Palin.

Pour vous donner une idée de la générosité de nos bas prix de tous les jours, considérez ces chiffres publiés l'an dernier par le ministère autrefois connu sous le nom d'Affaires indiennes : l'ensemble de la production hydrocarbure territoriale de 2005 à 2009, soit 5,4 millions de mètre cubes de pétrole et 1,53 milliards de mètres cubes de gaz, a tout juste rapporté 120 millions de dollars au trésor public canadien. En cinq ans, Ottawa a à peine encaissé l'équivalent en redevances du dixième de ce qu'il en coûte pour administrer le gouvernement territorial chaque année – ou, si vous préférez, les deux tiers du coût estimé du pont de Deh Cho.

Quant à la dévolution elle-même, l'entente de principe conclue entre le gouvernement des TNO et le fédéral – mais rejetée par tous les groupes autochtones du territoire à l'exception des Inuvialuits et de la Nation métisse des TNO (1) – prévoit que le fédéral conservera son droit de cuissage sur 50 % de toutes les redevances perçues sur les ressources dont nous aurons désormais l'entière responsabilité administrative. Le texte n'aborde pas du tout la question du taux de redevances, qui pourrait bien demeurer la seule prérogative du fédéral. Et pour ce qui est des ressources en mer, où se trouve la majorité des réserves connues de gaz naturel, elles ne sont pas incluses dans les présentes négociations. Disons que ce n'est pas exactement le Klondike.

De cette moitié de presque rien qui reste chez nous, les Autochtones toucheront, en vertu de cette entente, à peine 25 %, à se partager entre huit groupes. Le huitième du quart de la moitié de pas assez, ça ne fait pas beaucoup.

Nombreux ont été ceux qui ont dénoncé l'attitude obstructionniste des Premières nations dans le dossier de la dévolution. Quand on regarde les chiffres, on se rend bien compte qu'ils sont peut-être, finalement, nos gestionnaires les plus avisés.

(1) En dépit de son nom, ce groupe ne représente que quatre associations métisses locales. La majorité des Métis des TNO sont représentés par des groupes opposés à l'entente de principe sur la dévolution.

Philip Bilodeau est entouré de ses camarades alors qu'il vient de remporter la première place au 400 mètres garçons de 15 et 16 ans. « C'est une grande surprise pour moi, car j'avais participé au 400 m il y a quelques années et je n'étais pas vraiment bon. Cette année, je voulais participer au lancer du javelot, mais mon entraîneur m'a encouragé à réessayer le 400 mètres », dit-il, racontant qu'il est allé vite au départ et a fini encore plus vite à la fin. (Photo : Maxence Jaillet)



Chronique TNO Santé

Les allergies saisonnières

À l'approche de la belle saison, les personnes qui souffrent d'allergies doivent faire face à de nombreux symptômes qui réduisent considérablement leur qualité de vie. Écoulements nasaux, éternuements, congestion, yeux qui piquent et qui pleurent... Au Canada, on estime qu'une personne sur dix est incommodée par les allergies saisonnières.

La rhinite allergique, communément appelée « fièvre des foins », est causée par le pollen, structure reproductrice mâle des arbres, des graminées (foin, seigle, blé, maïs, etc.) et des herbacés (herbe à poux, gazon). Ces plantes sont dites « anémophiles » puisqu'elles dépendent du vent pour la pollinisation; le pollen des plantes anémophiles peut être aéroporté sur de longues distances... et même jusque dans votre système respiratoire, ce qui explique certains de vos symptômes d'allergies, tels l'asthme et les éternuements.

Les plantes à grandes fleurs colorées sont par contre pollinisées par les insectes. Leurs pollens ne sont donc pas aéroportés en grand nombre et la plupart des gens n'ont pas de contacts assez directs avec les grains de pollen des plantes fleurissantes pour y être allergiques. Alors, n'hésitez pas à agrémenter votre jardin de fleurs ornementales et odorantes, car en général, elles ne sont pas responsables de vos symptômes d'allergies.

Les allergies saisonnières ne sont pas toutes causées par le pollen. Dans certains cas, elles peuvent être attribuables à une protéine ou une structure antigène transportée par le pollen. Cette protéine est présente dans chacune des parties de la plante et, tout comme certains pollens, peut être aéroportée. Cela explique pourquoi les allergies peuvent apparaître avant même que le pollen ne puisse être détecté dans l'air.

La température est un facteur important qui influence la quantité de pollen présent dans l'air. De ce fait, les niveaux de pollen varient d'une année à l'autre. Le plus souvent, un printemps chaud et bref est annonciateur d'une saison pollinique courte et hâtive, tandis qu'un printemps frais conduira à une saison plus lente à débuter et plus étendue.

Les précipitations affectent elles aussi la quantité de pollen aéroporté. L'air humide et les gouttes de pluie lessivent le pollen vers le sol et l'empêche de se propager dans l'air. Puisque les quantités de précipitations sont différentes à travers le pays, l'impact de ces dernières sur les quantités de pollen varie d'une région à l'autre. Enfin, le vent s'avère l'ennemi juré des personnes souffrant d'allergies, car c'est lui qui transporte le pollen.

De façon générale, il existe trois périodes de pollinisation causant la rhinite allergique.

1. Les allergies, quand elles se manifestent au printemps, sont causées par le pollen des arbres et des arbustes, dont la pollinisation s'effectue généralement à partir de la mi-février (en Colombie-Britannique) et se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin.
2. Les allergies estivales, quant à elles, sont généralement causées par le pollen des graminées, tels le foin, le seigle, le blé et le maïs. La saison des allergies aux graminées s'étend de la fin mai jusqu'à la mi-octobre.
3. Les plantes herbacées dont l'herbe à poux, les mauvaises herbes et le gazon pollinisent vers la fin de l'été, sur une période qui s'étend de juillet à octobre.

Comment atténuer les symptômes reliés aux allergies saisonnières?

1. Raccourcissez vos séjours à l'extérieur par temps sec et venteux.
2. Si vous êtes allergiques au pollen des arbres, mieux vaut éviter de se tenir à proximité des grands producteurs de pollen comme les bouleaux, les frênes, les érables, les peupliers et les chênes.
3. Si vous êtes allergique aux plantes herbacées, évitez de tondre votre pelouse vous-même et arrachez les plants d'herbe à poux avant leur période de pollinisation.
4. Portez des lunettes de soleil. Elles constituent une barrière physique qui vous protège des pollens et des irritants en suspension dans l'air et aident à réduire le picotement des yeux.
5. Si vous passez la journée dehors, lavez-vous les cheveux en soirée pour vous débarrasser du pollen accumulé durant la journée.
6. Lavez souvent vos draps et vos vêtements dans l'eau très chaude et évitez de les faire sécher à l'extérieur où ils agissent comme un « aimant à pollen ».

Tiré de :
Météo Média, Question de savoir : Pollen. http://www.meteomedia.com/glossary/Pollen

Sport

Plus vite, plus haut, plus froid

Courir avec une tuque, sauter avec des bottes ou lancer avec des gants… les athlètes des Territoires du Nord-Ouest ont affronté la météo durant la compétition d'athlétisme 2011 de Hay River.



Manteaux, mitaines et couvertures ont remplacé l'habituel nécessaire de ces jeux territoriaux normalement composé de chapeaux, crème solaire et bouteilles d'eau. (Photo : Maxence Jaillet)

Maxence Jaillet

L'adversaire le plus pressant durant cette édition 2011 du championnat territorial d'athlétisme a définitivement été le temps. Pas le chrono, mais bien la météo. Les quelque 1200 athlètes ont bravé, au cours des trois jours de compétition, la chaleur, le vent et la neige. C'était comme si dame nature voulait s'acharner sur les compétiteurs pour qu'ils démontrent le meilleur d'eux même. Ainsi, une température de 26,4 degrés régnait autour de l'anneau alors que les courses de fond débutaient le mercredi; un vent glacial de 20 km heure soufflait alors que la plupart des épreuves de saut et de lancer étaient en cours le jeudi; c'est seulement le vendredi, durant le reste des finales, que la météo s'est stabilisée avec un temps couvert et une température approchant les trois degrés.

Malgré les intempéries, des athlètes téméraires ont eu rendez-vous avec le succès. Au sein des écoles francophones, représentées par l'école Boréale (ÉB) de Hay River et l'école Allain St-Cyr (ÉASC) de Yellowknife, plusieurs élèves et accompagnateurs se sont mérités des médailles dans leurs catégories respectives. Sarah Ganley (ÉASC), chez les filles de moins de sept ans, a remporté la médaille de bronze, alors que Brianna Goodwin (ÉB) est monté sur la première marche. Un véritable podium francophone s'est imposé dans la catégorie des filles de sept à neuf ans, avec en première position Megan Ganley (ÉASC), en seconde Kaitlyn Ring (ÉB) et en troisième Sydney Hiebert (ÉB). Chez les garçons de la même catégorie d'âge, c'est Declan Munro (ÉB) qui s'est hissé à la troisième marche du podium. Chez les filles Pee-Wee (10-11 ans), ce sont Elianta Jaillet et Catherine Giachino de l'école Allain St-Cyr qui ont remporté la médaille d'or et la médaille d'argent respectivement. Pour les Pee-Wee garçons, les honneurs sont revenus à Thomas Ganley (ÉASC) qui a été le meilleur de sa catégorie. Cassidy Ring (ÉB) a remporté la médaille de bronze dans la catégorie des filles de 12-13 ans. Pour la première fois de sa carrière d'entraîneur de l'école Allain St-Cyr, Martin Deschesnes a réussi à décrocher une médaille de bronze alors qu'il s'élançait pour la dernière année dans la catégorie senior hommes. Chez les femmes, Karen O'Brien (ÉASC) a remporté la médaille de bronze alors que Sophie Call, la directrice de l'école Boréale, s'est hissée sur la seconde marche du podium.

En tout, avec ses 56 athlètes (la plus importante délégation provenant de Yellowknife), l'école francophone de Yellowknife s'est classée troisième au classement des équipes totalisant 523 points à seulement 19 points de l'école secondaire Diamond Jenness de Hay River, qui a remporté le titre au pointage cumulatif. L'école Boréale (68 athlètes) s'est classée sixième avec un total de 390,5 points.

Belinda MacFadyen, de Yellowknife, qui a accompagné ses trois enfants à cette compétition se réjouit des résultats de son garçon et de ses deux filles. « Thomas et Megan ont eu la première place dans leur catégorie, et Sarah a gagné la médaille de bronze. Je suis très fière d'eux. Ils aiment courir et ils ont eu beaucoup de plaisir », dit Mme MacFadyen, qui avoue encourager la pratique des sports dans sa famille. Elle attribue pourtant cette réussite à M. Deschesnes, qui a invité ses enfants à participer et à s'entraîner en vue de cette compétition.

Pour la présidente de la Commission scolaire francophone des TNO, Suzette Montreuil, le succès des élèves francophones démontre l'énergie dirigée vers les sports au sein des deux écoles. « J'aime ça venir à cet événement, car c'est une bonne occasion de célébrer les jeunes francophones », explique-t-elle en soulignant que l'école Boréale accueille toujours l'école Allain St-Cyr avec une grande hospitalité et que des liens durables se créent entre les élèves des deux côtés du Grand lac des Esclaves.

Autres photos en page 11



BBQ en commun

Bénévoles du Yellowknife artiste run community center et de Radio Taïga se sont prêter main forte pour organiser, le 7 juin, un barbecue de fin de journée dans l'arrière cour des deux organisations en plein centre de Yellowknife. Mathew Grogono et Gilles Amyot était autant devant que derrière le grill. (Photo : Pierre Petiote)

Statistiques sur la violence envers les aînés

Que la pointe de l'iceberg

Kristina Brazeau

OTTAWA – Les mauvais traitements envers les aînés est un phénomène grandissant, mais est encore peu dénoncé par les victimes, ce qui rend les statistiques actuelles inexactes selon la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC).

« Les statistiques sont erronées. On ne voit que la pointe de l'iceberg. Les aînés ne disent pas qu'ils sont victimes de vols par leurs enfants », donne en exemple Céline Romanin, de la FAAFC.

À l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînés, le 15 juin, la FAAFC a décidé de lancer des capsules vidéo de sensibilisation sur la violence envers les personnes âgées.

« Dans certains cas, les aînés sont prisonniers de leurs enfants. La violence a plusieurs facettes et peut être psychologique. Les enfants peuvent faire du chantage à leurs parents en disant : "Si tu ne me donnes pas d'argent, tu ne reverras plus tes petits enfants" », explique Mme Romanin, coordonnatrice du projet des capsules.

« Avec ces capsules et nos programmes de sensibilisation, nous souhaitons dire aux aînés de dénoncer les cas d'abus », ajoute-t-elle.

Trois capsules ont ainsi été produites et présentent des situations d'exploitation financière, de violence psychologique et involontaire, c'est-à-dire d'un aidant naturel épuisé par les soins requis par le malade.

« Nous avons produit trois capsules, mais nous aurions pu en faire quinze, insiste Mme Romanin. Les cas d'abus se présentent sous plusieurs formes. »

Selon Mme Romanin, le vieillissement de la population est certainement un facteur qui explique le fait que le phénomène semble plus présent actuellement.

« On ne peut pas dire que le phénomène est plus grand qu'auparavant. L'abus a toujours existé mais on en parle plus maintenant », explique Mme Romanin, qui explique la situation par les investissements importants au cours des dernières années par le gouvernement fédéral dans des programmes de sensibilisation.

Le lancement des capsules aura lieu à Edmonton, le 15 juin. Elles pourront être visionnées sur le site Web de la FAAFC, au www.faafc.ca .

Une pièce de théâtre de sensibilisation

Un regroupement membre de la FAAFC, l'Association acadienne et francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, a choisi de présenter une pièce de théâtre dans le cadre de la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées. La pièce intitulée *Trompe-l'heure*, *tromperies* a été écrite par le dramaturge franco-ontarien, Michel Ouellette.

Pour le coordonnateur du projet, Amédé Haché, la pièce s'avère une autre façon de sensibiliser les aînés.

« Il y en a qui captent le message en écoutant une conférence, d'autres en regardant une pièce de théâtre. Le message passe bien dans la pièce. Ce n'est pas agressif et c'est sur une base humoristique », indique-t-il.

Cette pièce tourne autour de l'exploitation financière chez les aînés.

Entrevue

État de la situation de l'itinérance à Yellowknife

Ces deux dernières années, le doctorant en politique publique Nick Falvo a mené des dizaines d'entrevues avec les intervenants communautaires de Yellowknife afin de cerner la question de l'itinérance dans la capitale des TNO. Les résultats de ses recherches sont publiés ces jours-ci par le Center for Northern Families et le Canadian Homelessness Research Network. Rencontre.

Batiste Foisy

L'Aquilon : *D'abord, mettons les choses au clair, vous êtes bien le frère du conseiller municipal Paul Falvo?*

Nick Falvo : C'est exact. Je suis le frère de Paul. Et je suis plus jeune que lui aussi.

Pour résumer : ce que vous avez fait, c'est de rencontrer les gens de Yellowknife qui côtoient les personnes itinérantes?

Nous n'avons pas parlé avec les gens qui sont sans-abri à Yellowknife. C'est une décision que nous avions prise dès le début afin de ne pas dédoubler les travaux de Julia Christensen, une chercheure de l'université McGill qui vit à Yellowknife, et qui a déjà mené ce genre d'enquête. Nous ne voulions pas faire la même chose. Pour cette étude, nous avons parlé aux gens qui travaillent auprès des sans-abri, nous avons parlé avec des employés du gouvernement des TNO, aux membres de la Yellowknife homelessness coalition, à la GRC, bref aux gens qui composent avec cette réalité.

Et le résultat, qu'en est-il? La situation de l'itinérance à Yellowknife est elle grave?

Je crois que oui. Les études concernant le nombre d'itinérants ne sont pas très courantes au Canada. Mais les études qui existent tendent à démontrer que le taux d'itinérance à Yellowknife est beaucoup plus élevé que dans le reste du pays. À Yellowknife, 5 % de la population va avoir recours à un refuge pour sans-abri au moins une fois dans l'année, alors qu'en général, c'est autours de 1 % dans de grandes villes comme Toronto ou Vancouver. C'est donc un taux cinq fois plus élevé.

Et ces chiffres-là, montrent-ils toute l'ampleur du phénomène?

Non. C'est difficile d'obtenir des chiffres complets. La statistique concerne seulement la fréquentation des refuges. Or, surtout en été, il y a des gens qui dorment à l'extérieur dans des campements. Il y a aussi des gens qui passent la nuit au poste de police ou à l'hôpital.

Dans votre rapport, on note que, chaque soir, une quinzaine de personnes se retrouvent en cellule de dégrisage au poste de police de Yellowknife. Est-ce raisonnable de penser qu'une partie d'entre eux seraient des personnes susceptibles de venir gonfler les statistiques d'utilisation des refuges?

Exactement. La GRC n'a pas de nombre précis quant aux gens qu'elle admet chaque année qui sont sans-abri, mais elle estime que c'est environ la moitié.

Et ces sans-abri, qui sont-ils? Quel est le profil?

On estime qu'entre 90 et 95 % de la population itinérante de Yellowknife est d'origine autochtone. On croit qu'un bon nombre d'entre eux ont des problèmes de santé mentale, que beaucoup d'entre eux consomment de l'alcool et des drogues avec excès. On pense que la majorité sont également issus des communautés périphérique de Yellowknife.

Les ressources maintenant. Il semble y avoir beaucoup d'endroits à Yellowknife pour recevoir des sans-abri. Est-ce que c'est suffisant?

Non. Par exemple, à l'Armée du Salut, les hommes doivent dormir avec seulement un pied d'espace entre chacun d'eux. Alors ils sont très tassés. Et ça cause des problèmes. Par exemple, il y a quatre ans, 14 cas de tuberculose ont été diagnostiqués à Yellowknife. Or, chacun de ces cas étaient des gens qui avaient séjourné à l'Armée du Salut dans ces conditions. Ça démontre le coût social qui est associé avec le manque de place en refuge ou en maison de transition. […] Au Centre for Northern Families, où les femmes sans-abri sont logées, c'est la même situation : il y a trop d'usagers pour l'espace disponible.

Au chapitre de la santé publique, votre rapport fait état d'insuffisances, notamment en matière de programme d'échange de seringues. Y a-t-il des usagers de drogues par injection intraveineuses aux TNO?

Oui, il y en a. Parmi la population itinérante, c'est définitivement une réalité qui est observée. Mais le gouvernement des TNO ne cherche pas à connaître le phénomène. Il n'existe aucune étude détaillant les substances employées par les sans-abri de Yellowknife et leur mode de consommation. Alors, sans cette information, c'est impossible pour l'État de développer des réponses, parce qu'on ne sait pas exactement quel est le problème. Donc, ce que recommande le rapport, c'est de mettre en place une initiative pour obtenir cette information. […] Pour ce qui est de l'échange de seringues, un programme existe apparemment depuis 20 ans aux TNO, mais la majorité des sans-abri n'en ont jamais entendu parler, ou n'ont jamais vu les dépôts. C'est un problème.

On dit que l'alcool est un problème important chez les sans-abri et, en conséquence, que certaines des ressources à leur disposition, je pense à Bailey House entre autres, exigent la sobriété de la clientèle. Vous apportez des bémols à cette approche?

La sobriété, c'est la solution idéale, mais c'est aussi une solution qui n'est pas très réaliste pour beaucoup de sans-abri. En fait, pour la majorité des sans-abri de Yellowknife, il est irréaliste de croire qu'ils atteindront un jour la sobriété. Alors Bailey House fonctionne très bien pour une certaine catégorie de gens, mais pas pour tous. Il faut des options de logement pour toutes les catégories de gens.

On fait quoi alors? On ouvre une maison de débauche?

Il y a des initiatives intéressantes du côté de l'Ontario, à Toronto, à Ottawa et à Hamilton. L'idée, c'est de réduire les problèmes de santé liés à la consommation d'alcool. Souvent, les sans-abri n'ont pas les moyens de se procurer des alcools de meilleure qualité, disons du vin, alors ils se procurent des produits qui ont un effet similaire mais qui sont beaucoup plus dommageables pour leur santé. On a donc ouvert des établissements où, sous la surveillance de personnel médical, on offre des consommations de vin à un dosage contrôlé. Ça marche très bien à Toronto et à Ottawa et il y a des articles dans les revues médicales qui font l'éloge de ces programmes.

Pour terminer, une des recommandations principales de votre rapport est d'impliquer directement les organismes sans but lucratif, la société civile, dans la mise en place des politiques territoriales en matière d'itinérance. Pensez-vous que les organismes de charité comprennent mieux la situation que le gouvernement?

Je crois que oui. Les membres de la Yellowknife Homelessness Coalition sont très dévoués. Et je crois que lorsqu'une décision est prise concernant la question de l'itinérance à Yellowknife, il faut que cela soit développé en consultant la Coalition. Et la plupart du temps, c'est ce qu'on fait. Mais récemment, il y a eu une occasion où une décision a été prise sans que la société civile n'ait été consultée [la création d'un centre de jour sous l'hospice de la John Howard Society, NDLR], et je pense qu'il s'agit d'un précédent dangereux. Les membres de la coalition sont les experts, il faut respecter leur jugement.

Petites annonces

Moteur hord-bord
Honda 2003, 9,9 HP, 4 temps, Excellente condition. 2200$ négociable. 873-8396.

Emploi
Projet Liberté en français et en anglais!
Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui aimeraient développer un revenu supplémentaire à domicile. Évaluation et formation gratuite. www.see-it-do-it.com

Astrologie/horoscope
ABORDABLE-Composez le code promotionnel 94843 et obtenez 15 MINUTES GRATUITES chez *CONNEXION MEDIUM*. Téléphonez maintenant au 1-866-9MEDIUM. 2,59$/min. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Approvisionnement en combustible pour la centrale électrique de Jackfish de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest
SO425658
– Yellowknife, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 29 JUIN 2011

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 30 mai 2011.

Renseignements :
Administrateur des contrats
Division de la gestion des biens
Services des contrats et de l'approvisionnement
5009, 49e Rue
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7230
Fax : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Appel d'offres

Agrandissement d'un parc de stationnement
SC426224

M. Paul Delorey, président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, invite les entrepreneurs et les personnes qualifiés à offrir leurs services pour accomplir des travaux d'agrandissement d'un parc de stationnement. Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi 3 juin auprès de :

M. Brian Thagard, sergent d'armes
Assemblée législative des TNO
4570, 48e Rue
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-669-2228, Fax : 867-920-4735
Courriel : brian_thagard@gov.nt.ca

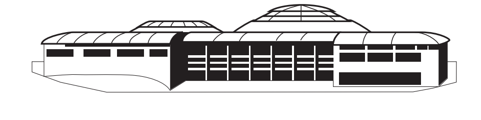
Veuillez inscrire le numéro SC426224 sur votre offre, que vous enverrez à :

Assemblée législative des TNO
À l'attention de : M. Brian Thagard, sergent d'armes
C. P. 1320, 4570, 48e Rue
Yellowknife NT X1A 2L9

Les offres doivent parvenir à l'adresse précitée au plus tard à 15 h, heure locale, le vendredi 17 juin 2011.

L'Assemblée législative n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins disante ou toute offre reçue.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.





Territoires du Nord-Ouest



Coordonnateur de l'alphabétisation

Campus de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée du 6 septembre 2011 au 30 mars 2012

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8605
Date limite : 10 juin 2011

Instructeur Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)

Campus de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée du 12 septembre 2011 au 1er juin 2012

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8603
Date limite : 10 juin 2011

Conseiller en d'intégration

Campus de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée du 12 septembre 2011 au 1er juin 2012

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8604
Date limite : 10 juin 2011

Instructeur Études développementales

Campus de Yellowknife
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 45,16 $ l'heure (soit environ 88 062 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8606
Date limite : 10 juin 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Conseiller en ressources humaines

Poste à durée indéterminée
Yellowknife, TNO
N#11/19NT

Le traitement initial varie entre 41,24 $ et 49,23 $ l'heure (soit environ entre 80 418 $ et 95 998 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Date limite : **10 juin 2011**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **N#11/19NT**, à l'adresse suivante :

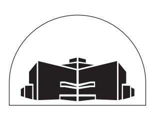
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des ressources humaines
Center Square Tower, 5e étage, C. P. 8888,
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414 ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596 ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste au www.wscc.nt.ca.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

La CSTIT est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent de l'assistance ou des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins si elles sont retenues pour une entrevue.

Notre mission :
Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.


ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmiers autorisés de relève Pédiatrie

Yellowknife, TNO

Quatre postes de relève à durée indéterminée
Un poste de relève à durée déterminée jusqu'au 15 janvier 2012

Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $ répartie proportionnellement.

No du concours : 8600 **Date limite :** 10 juin 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment

Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée et indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Championnat territorial d'athlétisme 2011 de Hay River



Cette année a permis à la commission des championnats territoriaux d'essayer un tout nouveau système de chronométrage électronique. Joe Leblanc, qui supervise cette installation en vue des jeux de 2012, se réjouit de dire que le système fonctionne et que dès l'année prochaine, des photos-finish seront disponibles pour départager les coureurs. En plus de cet attrait visuel, il assure que les chronos des ténois seront plus fiables et disponibles plus rapidement après la course. « Nous sommes tous curieux de voir comment cela va se traduire en terme de record, car techniquement, avec les chronos électroniques, les coureurs seront plus lents », explique M. Leblanc. Jusqu'à maintenant, les chronomètres étaient déclenchés manuellement au moment où la fumée était aperçue en sortant du pistolet, alors que l'an prochain, ils seront déclenchés presque simultanément au coup de pistolet. (Photo : Maxence Jaillet)



L'école Boréale a fièrement représenté les valeurs de ces championnats d'athlétisme. En comptant sur la camaraderie, l'hospitalité, et le dépassement de soi, les élèves de l'école francophone ont également affiché leur soutient à la zone anti-drogue promu par la ville de Hay River. En distribuant des centaines de tuques d'un jaune criard, les autorités de Hay River ont réussi à faire passer leur message au reste des TNO : il est important d'établir des espaces sécurisés pour les jeunes des collectivités ténoises. Ainsi, les gens intoxiqués qui sont interpellés autours d'un espace désigné comme zone anti-drogue sont affligés d'un facteur accablant lorsqu'ils sont condamnés par une cour de justice. (Photo : Maxence Jaillet)

Musique

Le hip hop, un style peu commun dans la francophonie canadienne

Maud Cucchi

OTTAWA – Au volant de sa voiture, guidé par la voix monocorde d'un GPS bavard, David Muipatayi évoque au téléphone son parcours atypique d'artiste francophone hip hop dans la région de la capitale nationale. Sur scène, il troque son nom pour trois lettres; ZPN vient de sortir son dernier album, *Première classe*, et parle avec passion et lucidité de son travail loin des capitales musicales.

« Après mes deux premiers albums, *Le Masque de Z* (sorti en 2003) à l'inspiration purement rap, puis *Sacrifices*, plus festif et léger, je souhaitais travailler dans un registre plus personnel », affirme le chanteur d'origine congolaise qui revendique ses influences multiculturelles.

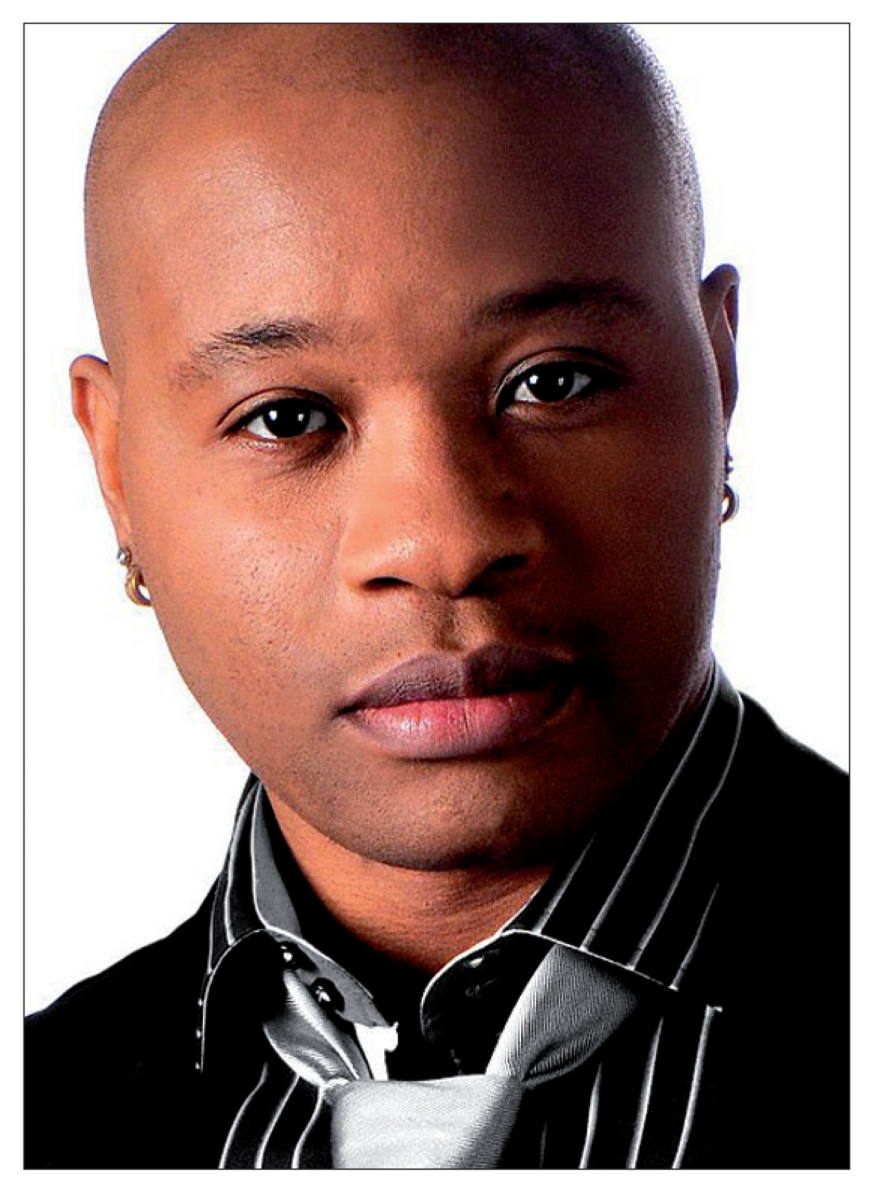
Le dernier nouveau-né lancé le 28 avril chante la famille, rend hommage aux femmes, mais aborde aussi la maladie à laquelle chacun se retrouve confronté directement ou indirectement. Fini le temps de « French Kiss »? ZPN ne cache pas la visée éducative de ses compositions, il s'adresse surtout à la jeune génération, mais toujours sur des rythmes entraînants. Une chanson a d'ailleurs été écrite pour son fils.

Loin des sentiers battus, il a tracé son parcours au gré de nominations et de participations à des festivals, remportant le prix du public Radio-Canada puis celui du Coup de cœur au Festival Musiqu'en nous. L'artiste est lancé; nommé au Gala de l'ADISQ en 2004, il décroche les années suivantes six nominations au Gala des prix Trille Or et organise le Z Show Festival, un festival de hip hop dont la mission est de promouvoir les artistes de la culture hip hop francophone partout au Canada.

Pour réaliser et enregistrer l'album initialement programmé pour 2009, il lui aura fallu plus de temps que prévu, des changements au sein de son groupe ayant retardé le travail en studio. Désormais, c'est avec des musiciens d'Ottawa qu'il compose, bien que son attachement à Montréal reste fort. La chanson « Un monde sourd » a d'ailleurs fait l'objet d'une collaboration avec la Montréalaise Senaya.

« Même si Internet permet d'atteindre un public plus large, ça reste difficile de travailler en Outaouais, c'est petit et les infrastructures pour les artistes ne sont pas les mêmes. La scène musicale n'est pas très excitante. Alors oui, je travaille à cheval entre l'Outaouais et Montréal », confie l'artiste, qui espère une activité musicale plus vivante et surtout plus régulière dans sa région.

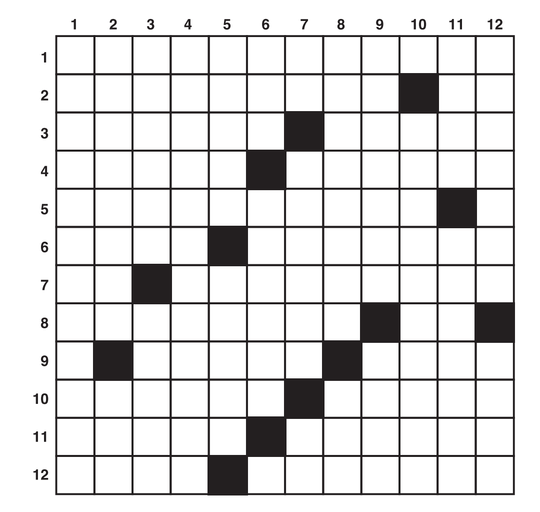
Originaire de Kinshasa, il rêve de traverser les frontières, de festivals congolais et d'ambiance festive. Ses derniers concerts au Congo remontent à 2008, il espère y retourner en juillet pour se produire au célèbre FESPAM, festival panafricain de musique qui a lieu tous les deux ans à Brazzaville. Hip hop, un pont musical à créer entre les deux continents?



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME No 149



HORIZONTALEMENT

1- Qui manifeste de la mauvaise humeur par des propos mordants.
2- Exprimèrent leur impatience. – Indivisible.
3- Demande instante. – Sommet des Alpes bernoises.
4- Il est utilisé pour teindre les cheveux. – Violence, acharnement.
5- Qui n'ont pas d'étendue.
6- Mis à sec. – Courte mélodie.
7- Interjection. – Recouvrais de papier peint.
8- Abrupte. – Personnel.
9- Lagune isolée. – Unité monétaire de l'Éthiopie.
10- Passerai sous silence. – Chirurgien français (1824-1880).
11- Plantes potagères. – Pièce d'or.
12- Époques. – Terre rapportée.

VERTICALEMENT

1- Grande salle de cours à gradins.
2- Donnais une forme aérodynamique à une carrosserie. – Rivière de Suisse.
3- Infirmer, détruire. – Sépare par couches une roche.
4- Relatifs aux identités d'un groupe.
5- Reflétée. – Mis un mécanisme en état de fonctionner.
6- Unité monétaire de la Norvège. – Recouvris un mets d'un fondant.
7- Négation. – Prénom masculin. – Personnel.
8- Qui n'est pas épuisé. – Vainc.
9- Allongées. – Passé à la vapeur des étoffes pour les amollir.
10- Travail par lequel s'élabore une création de l'esprit (pl.).
11- Vent. – Qui s'ajoutent aux deux autres.
12- Mets les rênes à un cheval. – Organe lymphoïde situé entre l'estomac et les fausses côtes.

RÉPONSE DU No 149



Horoscope

SEMAINE DU 12 AU 18 JUIN 2011



BÉLIER
Vous avez une grande énergie morale. Elle vous est utile pour vous aider à mieux gérer tout ce qui peut devenir difficile dans votre vie. Vous êtes sur le point de faire un geste très audacieux.



TAUREAU
Vous avez plusieurs choses à expliquer à des gens avec qui vous travaillez. Il est possible que vous soyez capable de faire en sorte que votre vie soit fantastique. Vos idées peuvent être profitables, à vous-même et aux autres.



GÉMEAUX
La planète Jupiter vous rend désireux de tout vivre d'une manière très honnête. Vous n'aimez pas ce qui peut représenter un risque d'ennuis dans le futur. Vous savez très bien vous protéger et cela est justifiable.



CANCER
Votre vie amoureuse vous apporte beaucoup de surprises. Bientôt, vous serez vraiment heureux. Vous pouvez réaliser un grand rêve que vous avez depuis longtemps. Surtout, croyez-y et ciblez ce qui est bon pour vous.

LION
Grâce à la planète Saturne, vous allez de l'avant : vous ne voulez pas répéter certaines expériences du passé. Toutefois, le contexte dans lequel vous vivez peut parfois vous donner la sensation de répéter certaines expériences.



VIERGE
Vous vous sentez à l'aise dans tout ce que vous vivez au travail. Vous avez beaucoup de choses à apprendre. Présentement, cela compte beaucoup pour vous. Ne soyez pas trop difficile envers les gens qui vous aiment.



BALANCE
Vous devez être prudent dans vos engagements financiers. Il ne faut pas vous placer dans des situations qui pourraient vous apporter des complications. Vous pouvez éviter tout cela.



SCORPION
Vous voulez commencer à vivre avec une plus grande liberté d'action. Vous êtes capable d'innover sur le plan professionnel et cela vous apporte du bonheur. Vous aimez vous faire confiance.

SAGITTAIRE
Soyez vigilant. À cause de la Lune, plusieurs personnes viennent vers vous, mais vous ne savez pas quoi en penser. Attendez et bientôt plusieurs choses deviendront beaucoup plus évidentes.



CAPRICORNE
Vous ne voulez pas prendre de risques inutiles en ce qui a trait à vos initiatives. Vous avez la capacité de savoir ce que vous faites. Vous êtes aimé et vous ne voulez pas perdre cet amour.



VERSEAU
Par vous-même, vous vous dirigez vers des choses peu communes. Vous aimez sentir que ce que vous faites sur le plan professionnel est unique et sort de l'ordinaire. Par ailleurs, vous comprenez à quel point vous devenez parfois très facile à manipuler.




POISSONS
Vous êtes capable de discerner aisément la valeur des choses. Cela a beaucoup d'impact sur vous. Ayez à l'esprit que vous devez garder tout ce qui est bon pour vous présentement.